



Le GRÉSIVAUDAN  
communauté de communes

## AGENT DE CAISSE (H/F) PISCINES INTERCOMMUNALES D'ETE

390 Rue Henri Fabre  
38926 Crolles Cedex

<b>Référence de l'offre</b>	<b>Direction Sports, Montagne &amp; Tourisme (DSMT)</b>
<b>Date de diffusion</b>	27/03/2023
<b>Nombre de poste</b>	8 (2 par piscine)
<b>Poste à pourvoir le</b>	<b>Début juin</b>
<b>Date limite de candidature</b>	25 avril 2023
<b>Type d'emploi</b>	Saisonnier (ouvert aux contractuels ou titulaires externes en disponibilité)
<b>Type de recrutement</b>	<b>CDD saisonnier 4 mois de début juin à fin septembre</b>
<b>Cadre statutaire</b>	<b>Adjoint administratif - Catégorie C (filière administrative)</b>
<b>Lieu de travail</b>	<b>Piscines d'été intercommunales</b> : Saint-Vincent de Mercuze ou Allevard-les-Bains ou Saint-Martin d'Uriage ou Prapoutel - Les 7 Laux (commune des Adrets) Affectation déterminée à l'issue des entretiens.
<b>Temps de travail</b>	<b>35 heures hebdomadaires</b>
<b>Environnement de travail</b>	Au cœur du Sillon alpin, Le Grésivaudan se déploie entre plaine et montagnes sur un territoire d'innovation où la qualité de vie et la diversité des activités lui confèrent une forte attractivité renforcée par des opportunités de développement dans de nombreux domaines.
<b>Descriptif du poste</b>	Sous la responsabilité du chef de bassin de la piscine à laquelle vous êtes affecté(e) (ou du responsable des piscines d'été, vous serez chargé(e) de l'accueil, l'information, la vente des droits d'entrée et l'orientation du public sur la piscine, équipement géré par la Communauté de Communes Le Grésivaudan. Vous participez par votre activité à la valorisation et l'attractivité du site, et à l'image de la collectivité et de l'établissement auprès des usagers.
<b>Missions</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Accueillir, informer et orienter la clientèle du site</li><li>• Gérer une caisse : encaissement des droits d'entrée, vérification de l'exactitude des caisses en ouverture et clôture de prise de poste</li><li>• Alimenter les tableaux de bord de suivi d'activités de la base de loisirs (suivi des entrées, commune d'origine ...)</li><li>• participer au respect du règlement intérieur de la piscine par la clientèle</li></ul>
<b>Spécificités</b>	<b>Travail les week-ends et jours fériés</b> , jour de repos dans la semaine Formation sur le poste, prévue en amont de l'ouverture
<b>Profil demandé</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Appétence pour les chiffres</li><li>✓ Rigueur, autonomie et organisation</li><li>✓ Esprit d'équipe et dynamisme</li><li>✓ Capacités relationnelles et diplomatie</li><li>✓ Sens du service à l'utilisateur</li></ul>
<b>Rémunération</b>	1 843,01€ brut par mois + 0,74€/heure les dimanches et jours fériés
<b>Procédure</b>	Envoyer votre candidature (lettre et CV) en remplissant le formulaire en ligne à l'adresse suivante : <a href="https://www.le-gresivaudan.fr/emploi">https://www.le-gresivaudan.fr/emploi</a> ou par courrier à communauté de communes Le Grésivaudan 390 Rue Henri Fabre 38926 Crolles Cedex. <b>Veillez indiquer la/les piscine(s), pour laquelle/lesquelles vous postulez prioritairement, dans votre lettre de motivation.</b>

**Règle statutaire**

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, selon les principes du code général de la FPT (Article L. 332-14 du CGFP et article L. 332-8, 2° du CGFP).

**Travailleurs handicapés**

Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.